

RPI Plassay – Saint Sulpice d'Arnoult – Les Essards

Compte-rendu du conseil des écoles n°1

Lundi 7 décembre 2020 – Les Essards

Présents

Enseignants :

- Les Essards
 - M Leloup, directeur de l'école
 - Mmes Pain, Vaillant, adjointes
- Saint Sulpice d'Arnoult
 - Mme Dumont, directrice de l'école
 - Mmes Daniel et Ménard, adjointes
- Plassay
 - M Leyris, directeur de l'école
 - Mmes Thomas et Gonzalez, adjointes

Représentants des communes :

- Les Essards
 - M Vidal, maire
 - Mme Félix, conseillère municipale chargée des affaires scolaires, déléguée du SIVOS
- Saint Sulpice d'Arnoult
 - Mme Signat, maire
 - M Poch, conseiller municipal chargé des affaires scolaires
- Plassay
 - M Bachereau, maire et président du SIVOS

Représentants des parents d'élèves :

- Les Essards :
 - Mmes Brousse Monteil et M Blas, titulaires
 - Mme Gautier suppléante
- Saint Sulpice d'Arnoult
 - Mmes Berge et Fédy, titulaires
 - Mme Fragneau, suppléantes
- Plassay
 - Mmes Drilhon, Blot et M. Guillon, titulaires
 - Mmes Maire et Savary, suppléantes

Invités :

- Néant

Absents excusés

- Mme Salmon, Inspectrice de l'éducation nationale
- M Renard, DDEN
- Mme Saulières
- Mme Chauvet titulaire Les Essards
- Mmes Binet et Feneck suppléantes Les Essards
- Mme Sola titulaire Saint Sulpice d'Arnoult
- Mme Blas suppléante Saint Sulpice d'Arnoult

La séance débute à 18h30.

1 Mode de fonctionnement du conseil des écoles

Le vote pour ou contre le regroupement des 3 conseils des écoles en un seul conseil des écoles se fera lors du 2^e conseil si les conditions sanitaires le permettent.

Les Essards :

Si les conditions sanitaires ne le permettent pas, le vote pourrait s'effectuer par courrier électronique.

2 Résultats des élections, présentation des membres du conseil d'école et de la communauté éducative

2.1 Résultat des élections

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 9 octobre 2020. Dans chaque école du RPI, une seule liste s'est présentée.

	Les Essards	Saint Sulpice	Plassay
Nombre d'électeurs inscrits	130	128	127
Nombre de votants	80	49	87
Suffrages exprimés	74	45	75
Participation	61,54 %	38,28 %	68,5 %
Tendance	légère augmentation (2019/2020 = 58,04 %)	Forte baisse (2019/2020 = 56,92 %)	augmentation (2019/2020 = 60,15 %)

Pour les 3 écoles, l'intégralité des votes a été réalisée par correspondance. Voir la liste des parents élus en page 1.

Saint Sulpice d'Arnoult :

À noter que la forte baisse de participation à Saint Sulpice s'explique par le fait que les parents ne signent pas les enveloppes. Donc ces votes ne peuvent pas être pris en compte.

2.2 Présentation des membres du conseil d'école et de la communauté éducative :

Aucun changement dans les écoles.

3 Effectifs et répartitions des classes à la rentrée

Actuellement, la répartition est la suivante :

Plassay	Saint Sulpice d'Arnoult	Les Essards
Classe de PS / MS1 : 24 10 PS / 14 MS	Classe de CP : 23	Classe de CE2/ CM1 : 24 15 CE2 / 9 CM1
Classe de PS / MS2 : 24 9 PS / 15 MS	Classe de CP / CE1 : 22 6 CP / 16 CE1	Classe de CM1 / CM2 : 22 18 CM1 / 4 CM2
Classe de GS : 24	Classe de CE1 / CE2 : 24 8 CE1 / 16 CE2	Classe de CM2 : 23
Total : 72 élèves	Total : 69 élèves	Total : 69 élèves

Soit un total de 210 élèves pour tout le RPI.

Les Essards :

- 1 passage anticipé en CM2 (classe Mme Pain)
- 1 départ pour instruction à la maison en CM1 (classe M Leloup)
- 1 départ à la rentrée de janvier 2021 pour déménagement (classe Mme Saulières)

M Vidal indique qu'il y a de nouveaux arrivants sur la commune, des gens jeunes, avec ou sans enfants.

4 Mise à jour du règlement intérieur des écoles

Le règlement intérieur des écoles est reconduit. Le nouveau règlement est voté à l'unanimité.

Saint Sulpice d'Arnoult :

Les parents avaient fait ajouter au règlement l'interdiction du port de l'écharpe. Un rappel sera fait, car ce point n'est pas toujours respecté.

5 Sécurité à l'école : exercices incendie et PPMS, organisation des surveillances des cours de récréation

5.1 Exercices incendie et PPMS

Le nombre d'exercices à faire dans l'année est de 5 : 2 exercices évacuation "incendie", 2 exercices PPMS RM (Risques Majeurs) et 1 exercice PPMS AI (Attentat / Intrusion).

5.1.1 Les Essards

5.1.1.1 Exercice incendie

Lundi 10 septembre 2020, 14h45. Mairie, enseignants et élèves prévenus. Départ de feu classe M Leloup.

Présents : tous les enseignants et le personnel.

Lieux : chaque enseignant était dans sa classe.

Signal : donné par M Leloup. Utilisation du système interne.

Bilan :

— Points positifs :

— évacuation des élèves et des personnels dans le calme, pas de bousculade, temps inférieur à 2 min (1min 20sec)

— rassemblement devant le grand portail,

— Points à améliorer :

— se mettre rapidement en rang par 2 pour faciliter un comptage plus rapide

5.1.1.2 Exercice PPMS Attentat Intrusion

Jeudi 15 octobre 2020, 14h30. Mairie, enseignants et élèves prévenus. Travail dans les classes sur les moyens de se confiner.

Présents : tous les enseignants et le personnel.

Lieux : chaque enseignant était dans sa classe.

Signal : Utilisation du système interne.

Bilan :

— Points positifs :

— signal entendu dans toutes les classes et à l'extérieur

— dans toutes les classes, les lumières étaient éteintes

— dans toutes les classes, les volets étaient baissés

- dans toutes les classes, les élèves n'étaient ni visibles, ni audibles
- dans toutes les classes, les portes étaient fermées à clé
- Points négatifs :
 - néant
- Points à améliorer :
 - éviter la précipitation lors des actions à mener
 - à chaque changement de place des élèves, rappeler les rôles de chacun (affiche dans les classes ?)
 - classe de Mme Pain : difficulté d'occulter les 2 portes vitrées (entrée et secours). Actuellement ce sont des rideaux avec des pinces à linge qui sont utilisés. Ce système sera changé par des rideaux : vu avec la mairie, en cours.

5.1.2 Saint Sulpice d'Arnoult

5.1.2.1 Exercice incendie

Le 28 septembre 2020, un exercice d'évacuation en cas d'incendie a été effectué à 14h50. Les enfants étaient prévenus de l'exercice et de son objectif.

L'alerte a été donnée par Mme Dumont pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 et par Mme Daniel pour la classe des CP.

L'évacuation s'est faite en 1minute 50.

Le déverrouillage dans la classe des CP-CE1 doit être revu et les CE1-CE2 doivent apprendre à connaître leur portail de sortie.

5.1.2.2 Exercice PPMS Attentat Intrusion

Le 8 octobre 2020, un exercice PPMS intrusion a été réalisé. Les élèves de la classe de CP devaient se cacher le mieux possible dans leur classe. Les élèves des autres classes devaient se cacher dans les toilettes le plus rapidement et le plus silencieusement possible.

L'exercice sera à renouveler en augmentant le temps à chaque fois.

5.1.3 Plassay

5.1.3.1 Exercice incendie

Le 8 octobre 2020, un exercice d'évacuation en cas d'incendie a été effectué à 11h05. Les enfants étaient prévenus de l'exercice et de son objectif. Le scénario était le suivant : un feu s'est déclenché dans le local technique qui se trouve dans la salle de motricité (chauffage).

Les classes de Mmes Thomas et Gonzalez étaient dans leurs classes en activité au moment de l'exercice ; celle de M Leyris était dans la salle de motricité.

M. Leyris a déclenché l'alarme dans la salle de motricité en appuyant sur le système prévu (il y en a à différents endroits de l'école).

Les 3 classes se sont rendues sur le lieu de regroupement (dans la cour de récréation près du portail) dans le calme, très rapidement pour 2 classes, en moins de deux minutes pour la classe la plus éloignée. Malgré la très bonne isolation phonique, les enfants ont entendu le signal qui n'est cependant pas très fort. Les différentes tâches à effectuer ont été réalisées sauf la coupure de l'électricité.

Un autre exercice incendie sera effectué dans l'année sans que personne (enseignants, ATSEM, enfants) ne soit prévenu.

5.1.3.2 Exercice PPMS Attentat Intrusion

L'exercice de simulation PPMS sur le thème « intrusion / attentat » a été organisé le 15 octobre 2020 à 11h05.

Cette année, c'est la fuite qui a été testée. Il n'est pas question d'inquiéter les enfants. C'est pourquoi l'exercice a été présenté sous forme de jeu joué suite à la lecture de l'album « Mes amis les souris ».

Le scénario était le suivant : un individu essaie de s'introduire dans l'école en « défonçant » le portail côté récréation avec un tracteur. Pour les enfants, il s'agissait d'un gros chat qui voulait manger des petites souris (les enfants étant les souris).

L'alerte a été donnée par la personne ayant vu cet individu, dans ce cas là l'ATSEM de la classe de Mme Gonzalez. Le signal d'alerte est la prononciation des mots « chat / souris ».

Les classes de Mmes Thomas et Gonzalez étaient dans leurs classes en activité au moment de l'exercice ; celle de M Leyris était dans la salle de motricité.

Les élèves ont réagi très vite et ont suivi sans panique l'enseignant qui s'est dirigé derrière la salle des fêtes.

Le bilan est très positif.

Un exercice de confinement « classique » sera effectué prochainement.

5.2 Organisation des surveillances des cours de récréation

5.2.1 Les Essards

Le planning de surveillance des récréations et des temps d'accueil a été réactualisé.

5.2.2 Saint Sulpice d'Arnoult

Les trois enseignantes sont dans la cour en surveillance.

Actuellement, en raison du contexte sanitaire, les récréations s'effectuent en décalée. Les classes ne sont pas mélangées sauf sur le temps de midi, où les enfants sont dans la cour dans une « zone définie ». En ce qui concerne les jeux de cour, chaque classe a une caisse avec des jeux.

5.2.3 Plassay

Chaque enseignant est présent dès que sa classe est en récréation. Les récréations se passent classe par classe (nouveau protocole, pas de brassage des classes).

6 Projets éducatifs et sorties scolaires

6.1 Les Essards

Une participation forfaitaire de 1 € sera demandée aux parents pour toute sortie ou activité payante.

- Rentrée en musique dans les trois classes.
- Jeudi 17 septembre 2020 : photo scolaire.
- Activité vélo dans le cadre de la semaine de la mobilité, organisée par la CDC Cœur de Saintonge, classes de CM1/CM2 et CM2, 2 ateliers (théorie et pratique), 1h30 par classe, lundi 12 octobre.
- Sortie dans les bois, classe CM1/CM2, arts visuels et sciences, matinée, jeudi 14 octobre.

6.2 Saint Sulpice d'Arnoult

- Les photos de classe ont été réalisées le jeudi 10 septembre 2020.
- L'école assistera à un spectacle financé par l'Association des 3 écoles : « Les contes de la ferme du père Camu » par la compagnie Théâtre ô vert. Nous remercions l'Association pour le financement. Une partie du spectacle sera financée par la coopérative scolaire car il y aura 3 représentations pour respecter le non brassage des classes. Elles auront lieu le 17 et 18 décembre prochain.
- Les classes sont réinscrites au prix des Incorruptibles, il s'agit pour les enfants de désigner leur livre préféré dans une sélection d'ouvrages.

- Les classes sont réinscrites au Koala pour les CP, CE1 et au Kangourou pour les CE2. C'est un concours de mathématiques qui se déroulera le jeudi 18 mars.
- Les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 ont montré aux CP leurs progrès dans l'activité cirque dans le respect des gestes barrières.
- Les trois classes attendent les vacances de décembre en résolvant des énigmes mathématiques pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 et en lisant des phrases surprises pour la classe de CP. Chaque défi réalisé offre un privilège à chaque classe.
- La mairie demande si les classes peuvent préparer des décorations pour le sapin du village. Les enseignantes répondent que les décorations sont en cours de réalisation.
- Le blog de l'école va être réactivé prochainement pour permettre aux familles d'entrer dans l'école. L'adresse du blog sera communiquée aux familles par mail.

6.3 Plassay

- Les photos de classe ont été réalisées le mardi 6 octobre 2020.
- Des sorties Nature sur l'observation de la nature pendant les différentes saisons étaient prévues mais n'ont pu être réalisées à cause du confinement.
- Mme Thomas reconduira cette année encore le projet de fabrication d'un dessin animé avec les MS.
- Le mardi 15 décembre 2020 matin, tous les élèves de l'école assisteront à un spectacle intitulé « Youpi ! c'est mercredi » au cinéma Gallia de Saintes. Ce spectacle sera financé par l'Association « Les 3 écoles » (entrées + 2 bus). M Leyris remercie à l'avance l'Association pour le financement de ce spectacle.

7 Plan de continuité pédagogique

Le plan de continuité pédagogique de chaque école est présenté. Les divers scénarios induits par la crise sanitaire sont exposés : cas d'une circulation active du virus et cas d'une circulation très active du virus.

8 Bilan financier des coopératives scolaires

8.1 Les Essards

Solde au 3 septembre 2020 : 3500 €

Le résultat de l'année 2019-2020 est positif : produits supérieurs aux charges de 1010,79 € (pas de sorties en raison de la crise sanitaire).

Produits : participations volontaires des familles 530 € (inférieure à l'année précédente, effet Covid), vente des photos 843 €

Dépenses : adhésion OCCE, abonnements (magazines, médiathèques), matériel arts visuels et sciences

8.2 Saint Sulpice d'Arnoult

Les produits sur l'année 2019-2020 :

- cotisation des parents : 650 €
- bénéfices vente photos de classe : 895,40 €

Les dépenses :

- adhésion à l'OCCE + assurance MAE / MAÏF : 218,40 €
- activités éducatives : 610,27 €

Les activités éducatives regroupent : les inscriptions au Koala, aux Incorruptibles, la journée crêpes, les abonnements à Youpi et à l'école des loisirs.

Pour l'année scolaire 2019-2020 il y a un solde positif de : 716,43 €

Au 1^{er} septembre 2020, il y a 3 882, 65 € sur le compte.

8.3 Plassay

Les produits sur l'année 2019-2020 :

- cotisation des parents : 950 €
- bénéfiques vente photos de classe : 1277,80 €
- les dons de l'association des 3 écoles : 550 €
- les dons suite à la vente des DVD du film de MS : 88 €

Les dépenses :

- adhésion à l'OCCE + assurance MAE / MAÏF : 226,80 €
- activités éducatives : 2407,30 €

Les charges des activités éducatives représentent la majeure partie des dépenses. Parmi elles, les diverses sorties, la rencontre sportive, l'achat de livres pour Noël, des ingrédients pour les diverses activités culinaires de l'année, un projecteur halogène, des meubles de rangements...

Pendant l'année scolaire 2019-2020, il y a eu 4883,65 € de produits et 5521,88 € de charges ; soit un solde négatif de 638,23 €.

Au 1^{er} septembre 2020, la somme de 3062,53 € était sur le compte.

Dépôt sur le compte :

- 775 € cotisation des parents

Frais :

- 210 € adhésion à l'OCCE + assurance MAE / MAÏF
- 74,90 € achat d'une plastifieuse
- 105,35 € divers frais pour les classes

À ce jour, il y a : 3522,18 € sur le compte.

9 Bilan des travaux d'été et des aménagements

9.1 Les Essards

9.1.1 Ce qui a été fait

9.1.1.1 Classe de Mme Saulières

- suppression des velux
- installation d'un programmateur de chauffage qui contrôle aussi la garderie
- installation de rideaux occultant, isolants et thermiques

9.1.1.2 Classe de Mme Pain

- réparer une fuite au niveau du plafond

9.1.1.3 École

- travaux du préau et de la salle des fêtes en cours : mise à disposition d'une partie du préau et de la cour avant les vacances de Noël
- bouchage des trous de la cour

9.1.1.4 Autre

Les municipalités de Plassay et des Essards ont investi dans des masques inclusifs afin qu'une élève malentendante de la classe de Mme Pain puisse lire sur les lèvres de ses camarades. La famille et les enseignants tiennent à remercier les municipalités.

9.1.2 Ce qui est à faire

9.1.2.1 Classe de Mme Pain

- réparer une fuite au niveau du plafond
- installer les rideaux occultant sur les portes

9.2 Saint Sulpice d'Arnoult

- Des travaux ont été effectués dans les sanitaires du côté CP pour permettre une meilleure évacuation.
- Les débits des robinets ont été diminués pour éviter les éclaboussures.
- Les chasses d'eau côté CP ont toutes été changées. Cependant un toilette reste bloqué alors que la vérification des canalisations n'indique rien d'anormal.
- Pendant les vacances (le 21 et 22 décembre), un visiophone va être installé au portail de l'école.
- Une étude pour la protection du préau est en cours. Un tableau interactif va être installé dans la classe des CP.

9.3 Plassay

- Un panneau d'affichage supplémentaire a été installé pendant les vacances d'automne.
- Des jeux extérieurs colorés ont été tracés (marelle, escargot, chenilles avec des lettres et parcours)
- Des tapis ont été mis dans chaque entrée de classe.

M Leyris remercie la municipalité pour tous ces aménagements.

10 Questions diverses des représentants des parents d'élève

10.1 Les 3 écoles

10.1.1 Suite à diverses remontées, certains comportements ou propos tenus par quelques employés au sein des écoles paraissent parfois inappropriés, la formation du personnel qui a été faite sur la commune de Plassay (sur la gestion des comportements agressifs des enfants et des réponses à leur apporter) avait été bénéfique tant pour le personnel que pour les enfants, pourrait-il être envisageable de la renouveler et de la proposer à l'ensemble du personnel du RPI ?

Réponse Plassay :

A Plassay, M. Bachereau indique que tous les employés de la Commune de Plassay et du SIVOS ont bénéficié de cette formation. Un recyclage était prévu en octobre mais celui-ci n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

M Bachereau précise que cette formation donne des outils mais qu'elle ne fait pas tout.

Mme Drilhon fait remonter le fait que certains professionnels de la petite enfance n'ont pas des gestes adaptés et crient beaucoup.

En ce qui concerne le bus, le problème a été identifié et des solutions seront trouvées.

Pour ce qui est du temps péri-scolaire, M Bachereau en discutera avec le personnel afin que tous fassent au mieux en toute sécurité

Néanmoins il ajoute qu'avec 70 enfants, le personnel est parfois obligé de parler plus fort que les enfants pour se faire entendre. Il précise que quelques enfants ont des comportements inadaptés, voire dangereux, et que des règles doivent être respectées, n'en déplaise à certains parents.

Réponse Les Essards :

M Vidal : Tous les personnels ont été formés en même temps que ceux de Plassay. S'il y a un problème, il faut en avertir le maire de la commune afin de le régler rapidement.

Saint Sulpice d'Arnoult :

En réunion de SIVOS, la question a été soulevée. Une formation va être proposée aux agents communaux, tous les ans. Mme Signat y est très favorable car elle trouve cela indispensable.

10.2 Les Essards

10.2.1 Le mot passé dans les cahiers aux Essards pour le stationnement interdit devant la mairie pour la descente du bus et sortie d'école, peut-il être transmis également à tous les parents du RPI car les parents ayant des enfants dans les deux autres écoles et qui viennent récupérer leurs enfants aux Essards ne sont pas informés ?

M Vidal et Mme Brousse Monteil : Le mot a été transmis.

10.2.2 Un rappel au lavage des mains peut-il être fait à l'arrivée du bus le soir avant la prise du goûter

M Vidal : Cela a été demandé aux personnels qui reçoivent les enfants dès l'arrivée du bus.

10.2.3 Les menus des autres écoles sont souvent oubliés à l'affichage sur les Essards est-il possible d'y remédier svp ?

M Vidal : Les menus n'arrivent pas toujours à la mairie de Les Essards.

Mme Brousse Monteil : Cependant, ils sont publiés par un parent d'élève sur la page Facebook de l'association des 3 écoles.

10.3 Saint Sulpice d'Arnoult

10.3.1 Les interrogations se posent toutes autour de la cantine

10.3.1.1 La durée du service pousse les enfants à devoir manger rapidement, obligeant certains enfants « lents » à ne pas pouvoir toujours terminer leur assiette, ou à les pousser à manger plus vite, parfois même ils se voient servir leur plat avec leur entrée... Quelles solutions apporter ? De plus il est demandé aux enfants de ramasser les aliments tombés au sol lors du repas ce qui interroge, voir dérange, certains parents qui estiment que ce n'est pas le travail des enfants et qu'en situation de crise sanitaire cela n'est pas approprié... (Il n'est pas question ici de l'enfant qui jette volontairement sa nourriture au sol). Par conséquent est-il possible de revoir l'organisation de la cantine, une personne supplémentaire par exemple qui pourrait aider au service, à la surveillance des enfants, et au nettoyage entre les deux services ... ?

Mme le Maire répond que les horaires du temps de cantine ne sont pas modifiables. Un service dure 45 minutes (le premier service se déroule de 11h50 – 12h35 et le deuxième service a lieu 12h35 à 13h25).

Le personnel ne les force pas à manger mais leur demande de goûter. Ils laissent le temps aux enfants de manger s'ils sont lents mais pas s'ils s'amusent.

La mairie a à cœur de faire découvrir aux enfants des produits alimentaires variés, de saison, locaux, bio mais remarque qu'il y a énormément de gaspillage.

Les enfants ramassent la nourriture lorsqu'elle est volontairement jetée au sol. Les parents précisent que les enfants devaient ramasser la nourriture à la fin du service, Mme Signat assure que cela ne se fait plus.

L'emploi d'une personne supplémentaire n'est pas financièrement envisageable, cela entraînerait le doublement du tarif de la cantine mais serait en effet nécessaire. C'est pourquoi Mme Signat aide quotidiennement au service. La mairie précise également que si des parents veulent se porter volontaires pour aider, ils sont les bienvenus.

M Poch insiste et précise que s'il y a le moindre problème, il ne faut pas hésiter à aller voir la mairie pour l'évoquer et le résoudre.

10.3.2 Les masques sont régulièrement oubliés par les parents à la sortie des classes malgré vos recommandations, un rappel à l'ordre peut-il être fait dans les cahiers svp ?

Mme le Maire a ajouté des panneaux à la sortie des classes rappelant le port obligatoire du masque. Depuis le retour des vacances d'automne, les parents le portent plus, les efforts collectifs doivent se poursuivre.

10.4 Plassay

10.4.1 Nous avons eu le retour d'un parent inquiet, pour la sécurité de son enfant lors de la sortie de l'école. Ce dernier trouve dangereux que les enfants soient rendus à leurs parents, pendant que le bus redémarre, s'interrogeant sur un éventuel risque d'accident. Il propose deux solutions qui sont : soit de faire patienter le bus le temps que tous les enfants soient redonnés aux parents ou que le bus parte avant de redonner les enfants. Lors de notre réunion de préparation selon nous il nous semble difficile d'appliquer l'une de ces deux solutions pour satisfaire tout le monde, qu'en pensez-vous ? ils nous semblent important de rappeler à tous les parents qu'il est de leur responsabilité de surveiller leurs enfants, mais nous proposons cependant un marquage au sol et/ou un signal sonore au moment du départ du bus. Cela semble-t-il envisageable ?

Plassay :

M Bachereau rappelle que les parents sont responsables de la surveillance de leurs enfants. Il précise à toutes fins utiles que la rue de l'école est en sens interdit à toute circulation sauf service dans les 2 sens. Seul le bus est présent dans la rue.

Un passage piéton est à l'étude mais celui-ci est soumis à d'importantes contraintes réglementaires. D'autres pistes sont également à l'étude. Une solution sera trouvée rapidement.

10.4.2 Des parents de PS aimeraient avoir des reportages photos pour savoir un peu plus ce qui se passe dans l'école.

Plassay :

Mme Thomas répond qu'elle a eu la discussion avec une maman qui lui en a parlé. Elle explique que les classes font un cahier de vie pour chaque enfant. Elle compare son cahier de vie à celui de M Leyris qui a, lui aussi, des PS. Dans celui de M Leyris, il y a effectivement des reportages photos, dans celui de sa classe, il n'y en a pas. Elle justifie son choix par le fait que le cahier de vie est un outil pédagogique ; les enfants apprennent à coller par exemple.

Concernant l'utilisation des impressions couleurs, elle indique que l'impression en couleur coûte très cher et qu'elle la privilégie pour la création de support pédagogique.

M Leyris indique que les reportages photos qu'il y a dans le cahier de vie de sa classe permettent aux enfants d'échanger avec les parents sur les moments vécus à l'école et favorise le développement du langage.
Chaque enseignant a ainsi sa façon d'enseigner.

« Pour conclure, nous tenons à remercier les trois communes sur leur implication à permettre à nos enfants de manger de nombreux produits locaux et bio quotidiennement, ce qui est fort apprécié par les parents ! »

11 Dates des prochains conseils des écoles du RPI

Dates des prochains conseils d'école :

- le mardi 9 mars 2021 à 18h30 à Plassay
- le jeudi 3 juin 2021 à 18h30 à Saint Sulpice d'Arnoult

La séance est levée à 20h30.

Les secrétaires de séance :

Mmes Pain et Vaillant

M Leyris

Mme Dumont

Le président de séance :

M. Leloup, Les Essards

M Leyris, Plassay

Mme Dumont, Saint Sulpice d'Arnoult